

COMMISSION DES RELATIONS DU TRAVAIL
(Division des relations du travail)

Dossiers : RG-2001-5438 et (RG-2001-0869)
Cas : CM-2014-5543

Montréal, le 22 octobre 2014

AGENT DE RELATIONS DU TRAVAIL : **Jean-François Thériault**

**Syndicat des responsables de service de garde
en milieu familial de Montréal et du Centre-Nord - CSN**

Requérant
c.

Alliance des intervenantes en milieu familial de Montréal (CSQ)

Intimée
et

Ministre de la Famille

Mis en cause

DÉCISION

[1] Le 21 septembre 2014, le **Syndicat des responsables de service de garde en milieu familial de Montréal et du Centre-Nord - CSN** dépose une demande de reconnaissance en vertu de l'article 8 de la *Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant* (L.R.Q., c. R-24.0.1) pour représenter :

« Toutes les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial sur le territoire couvert par le bureau coordonnateur Centre de la petite enfance La Trottinette Carottée. »

[2] Par une décision rendue le 5 octobre 2009, l'**Alliance des intervenantes en milieu familial de Montréal (CSQ)** représente :

« Toutes les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial sur le territoire couvert par le bureau coordonnateur du CPE la Trottinette Carottée. »

[3] L'intimé n'a pas répondu dans le délai fixé par la Commission des relations du travail, le 17 octobre 2014.

[4] L'examen du dossier indique que les conditions prévues à la Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant sont satisfaites et que le **Syndicat des responsables de service de garde en milieu familial de Montréal et du Centre-Nord - CSN** est la seule association de ressources à jouir du caractère représentatif requis par la loi.

EN CONSÉQUENCE, la Commission des relations du travail

RÉVOQUE la reconnaissance accordée à l'**Alliance des intervenantes en milieu familial de Montréal (CSQ)** le 5 octobre 2009

(RG-2001-0869);

RECONNAÎT **Syndicat des responsables de service de garde en milieu familial de Montréal et du Centre-Nord - CSN** pour représenter :

« Toutes les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial sur le territoire couvert par le bureau coordonnateur Centre de la petite enfance La Trottinette Carottée. »

RG-2001-5438.


Jean-François Thériault

M. Jonathan Aubin Beaumier
Représentant du requérant

Mme Francine Charbonneau
Représentante du mis en cause

/s/

